

**Coordonnateur académique de lutte  
contre le décrochage scolaire et la déscolarisation**

Employeur : vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie

Décharge de 9 heures

**Activités principales :**

Le coordonnateur aura pour mission de participer activement au plan de prévention et de remédiation, conformément à la stratégie académique définie dans le cadre de la politique éducative de lutte contre le décrochage et la déscolarisation.

*Dans le cadre de la prévention, il devra :*

- S'assurer du suivi et de l'accompagnement des élèves repérés dès le CM2 par la DENC et/ou dès la 6<sup>ème</sup> en GOPR
- Faire part des difficultés rencontrées à la DAIO dans l'accompagnement de l'élève
- Recenser les protocoles d'accompagnement des élèves repérés en situation de décrochage
- S'assurer de la mise en place d'équipes éducatives si besoin
- Tenir à jour un tableau de suivi mensuel académique
- Favoriser la collaboration entre les services VR

*Dans le cadre de la remédiation, il devra :*

- S'assurer de la prise en charge de l'élève par le CIO, les enseignantes DAENC et les équipes éducatives des établissements
- S'assurer d'une réinscription de chaque décrocheur repéré sur une voie de formation dans le cadre de parcours aménagé et/ou dispositif adapté
- Contribuer à faire évoluer les dispositifs du traitement du décrochage
- Tenir à jour un tableau de suivi mensuel des décrocheurs
- Favoriser la collaboration entre les services VR et les partenaires si besoin

**Caractéristiques particulières de l'emploi :**

Le temps de travail de 9 heures de décharge hebdomadaire pourra être modulé en marge du calendrier scolaire en fonction de l'organisation des services.

**Pour candidater :**

Merci de bien vouloir envoyer une lettre de motivation circonstanciée et un CV **avant le 24 avril 2026**, délai de rigueur à l'adresse suivante : [sec.ip@ac-noumea.nc](mailto:sec.ip@ac-noumea.nc)